

GROUPE DE TRAVAIL AGRICULTURE DU COMITE DE MASSIF DES ALPES

10 mai 2022 de 09h00 à 12h00

EN VISIO-CONFERENCE

Vous pouvez également rejoindre la réunion à partir d'un téléphone mobile ou fixe en composant :
+33-1-7091-8646,,1636888016#62635293# ou +33-1-8514-8835,,1636888016#62635293#

ORDRE DU JOUR

- Retour sur la feuille de route travaillée le 1^{er} décembre dernier (après l'avoir renvoyée par mail avec l'invitation pour le 10 mai) + débat sur des compléments **30min**
- PAC : **1h**
 - o Retour sur la Motion ce qui a changé/suivi ou non (Investissements Montagne en Aura)
 - o Présentation PRDA Massif sur le volet MAEC
 - o MAEC pour la prochaine programmation Régions (Mesures transition) et Draaf. Quid du Financement de l'élaboration des PAEC ?
 - o Evolution LEADER et non-financement d'actions agricoles, fléchés vers quels financements ?
- Valorisation des produits **30min**
 - o Retour sur le séminaire Viand'Alpes et poursuite envisagée par MRE (déjà programmé)
 - o Retour sur la démarche de classement du patrimoine alimentaire alpin à l'Unesco par Cédric, Besoin de portage politique régional et Massif
- Pastoralisme : **30min**
 - o Retour sur le séminaire Chiens de protection suite aux enquêtes des bergers, avec la présence du Préfet Célet : annonce de l'instauration d'un statut juridique spécifique aux chiens de protection. Mesure médiation au prochain PNA. Sujet prédation sur bovins. Sujet du Multiusage à ouvrir en partenariat.
 - o Retour sur la journée du 5 mai à Lus la croix haute de lancement des actions du programme 2022.
 - o Valider le programme d'action, en supprimant l'action avec l'Idèle sur les pertes indirectes liées à la prédation qui relève du PNA
- Débat sur les modalités des projets **30min**
 - o Elargissement souhaité des partenariats : à l'instar de Viand'Alpes, pour d'autres actions ? Multiusage, Eau... ?
 - o Annonce par l'ANCT d'un mode de fonctionnement par Appel à Projet qui permet d'orienter les financements vers des thématiques et des partenariats, ex lien PAT et Espaces Valléens sur les produits de montagne. Rôle du groupe agriculture dans la détermination des AAP ?
- Prochain groupe agriculture physique : lieu avec initiative agripasotrale,

Secrétariat : COMMISSARIAT GENERAL A L'EGALITE DES TERRITOIRES ALPES
28 rue Saint Arey 05011 Gap Cedex – Tél. : 04 92 53 21 14 – Mob. : 06 75 69 66 70 – cedric.conteau@anct.gouv.fr

Les financeurs de la stratégie agricole alpine :

- Sujets à traiter
 - mieux mobiliser les élus du Massif. Délégation ou Participation d'élus alpins au groupe de travail (ex Alexandra Turnar
 - Lieux de débat sur les orientations politiques, ex priorité à la vente directe... comment accompagner le chgt climatique...